

Sainte-Thérèse, le 4 mai 2016

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec la propriété située au 11 285, Pierre-Mercure à Mirabel (lot 4 702 840 du Cadastre du Québec, projet : Domaine Vert Nord à Mirabel – Phase 3).

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 18 avril dernier, concernant l'objet précité.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant le numéro de lot ou l'adresse mentionnée dans l'objet.

Une autorisation a été émise au nom de la ville afin d'effectuer des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial, sur la rue Pierre-Mercure.

Vous trouverez en annexe le document visé :

1. Autorisation du 2 avril 2012, 3 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (4 pages)

Sainte-Thérèse, le 2 avril 2012

**AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 32)**

Ville de Mirabel  
14 111, rue Saint-Jean  
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

N/Réf. : 7311-15-01-74005-29  
400856083

**Objet : Travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 6 septembre 2011, reçue le 8 septembre 2011 et dûment complétée le 16 mars 2012, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c. Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial sous les rues Calixa-Lavallée, André-Mathieu, Alexis-Contant, Pierre-Mercure, André-Prévost et Gabriel-Cusson afin de desservir 256 unités d'habitation dans le domaine Vert-Nord (phase 2), ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Le projet est situé sur les lots 3 558 893, 3 933 976, 4 702 915 à 4 702 920, 4 702 922, 4 664 013, 4 702 695, 4 702 809, 4 702 796, 4 702 727 et 4 702 714, cadastre du Québec, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Coordonnées géodésiques du point central du projet :  
MTM, fuseau 8 : 271 053 m, 5 058 274 m

**AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 32)**

- 2 -

N/Réf. : 7311-15-01-74005-29  
400856083

Le 2 avril 2012

La demande d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Requête d'autorisation pour des travaux de conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial sur les rues Calixa-Lavallée, André-Mathieu, Alexis-Contant, Pierre-Mercure, André-Prévost et Gabriel-Cusson – Secteur Domaine Vert-Nord – Phase 2, Ville de Mirabel, datée du 6 septembre 2011, signée par Normand Héroux, ing., BPR-Triax.;
- Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet d'aqueduc et d'égout, daté du 6 septembre 2011, révisé le 15 novembre 2011 et le 27 février 2012, signé par Normand Héroux, ing., BPR-Triax.;
- Rapport technique intitulé : « *Ville de Mirabel – Services municipaux – Secteur Domaine Vert-Nord – Phase 2* », daté du 6 septembre 2011, signé par Normand Héroux, ing., BPR-Triax.;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 15 novembre 2011, signée par Normand Héroux, ing., BPR-Triax, concernant des modifications au projet;
- Rapport intitulé : « *Évaluation environnementale de site, Phase I — Lots 4 702 663 à 4 702 924 du cadastre du Québec* », daté de février 2012, signé par Serge Coderre, ing., EnviroServices inc., 14 pages, 10 annexes;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 27 février 2012, signée par Normand Héroux, ing., BPR-Triax, concernant des précisions sur le projet;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 16 mars 2012, signée par Normand Héroux, ing., BPR-Triax, concernant des précisions sur le projet et à laquelle étaient annexées une lettre datée du 8 mars 2012, préparée par EnviroServices inc., concernant la caractérisation des berges d'un tributaire du ruisseau Gohier ainsi qu'une note technique, datée du 15 mars 2012, signée par Yves Charron, ing., BPR-Triax.;
- Plans n<sup>os</sup> X3 N7989, feuillets 1 à 6, intitulés : « *Domaine — Phase 2* », datés d'août 2011, révisés le 6 septembre 2011, signés et scellés par Normand Héroux ing., BPR-Triax.;

**AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 32)**

- 3 -

N/Réf. : 7311-15-01-74005-29  
400856083

Le 2 avril 2012

- Plan n° X3 N14595, feuillet 7, intitulé : « *Rue Gabriel-Cusson (ch 0+000 à 0+450)* », daté d'août 2011, révisé le 24 février 2012, signé et scellé par Normand Héroux, ing., BPR-Triax;
- Plan n° X3 N14595, feuillet 8, intitulé : « *Rue Gabriel-Cusson (ch 0+450 à 0+650)* », daté d'août 2011, révisé le 24 février 2012, signé et scellé par Normand Héroux, ing., BPR-Triax.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Pierre Robert  
Directeur régional de l'analyse et  
de l'expertise de Montréal, de Laval,  
de Lanaudière et des Laurentides

PR/DM